



ORGANISATION DES MERCREDIS :

Par décision en date du 18 janvier 2018, les enseignantes, les délégués de parents d'élèves et les élus ont voté, un retour à la semaine de 4 jours a été décidé.

Le RPI va donc reprendre un rythme à quatre jours par semaine dès la rentrée de septembre 2018.

Le mercredi **matin** un accueil, avec animations,

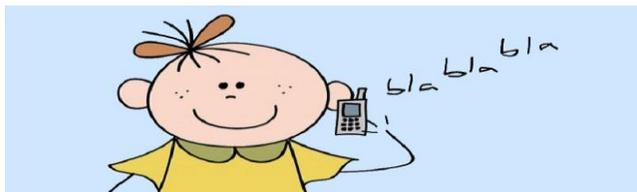
vous sera proposé dans la structure de l'école des Pechs du Vers. Une participation financière est demandée aux familles. Attention : Pas de transports scolaires le matin. Renseignez vous !

Sur inscription préalable au 0565313307 et mairie.lespechsduvers@orange.fr

A partir de 12h l'ALSH viendra, comme les autres années, chercher les enfants (inscrits à l'ALSH) en bus afin de les conduire à Labastide-Murat où ils prendront leur repas et où ils resteront jusqu'à l'arrivée de leurs parents le soir. L'organisation de l'accueil du mercredi matin est indépendante de l'ALSH du mercredi après midi.

Sur inscription préalable au 06 12 60 53 36 et alsh-ccclm@orange.fr

HORAIRES ECOLE : 8H45 – 12H15 et 14h15 – 16h45



Questions relatives à l'organisation de la cantine, des goûters, de la garderie, des transports : secrétariat de la mairie des Pechs du Vers :

- mairie.lespechsduvers@orange.fr
- [05 65 31 33 07](tel:0565313307)

Questions relatives à l'organisation générale du pôle des Pechs du Vers sur temps scolaire
Carole Delchambre-Marty, directrice :

- 0460138a@ac-toulouse.fr
- [05 65 31 34 07](tel:0565313407)

Le Maire :
Alain MARTY 06 74 93 06 39

Rédaction : Nadine COPOIX
Secrétaire de mairie

Bientôt la rentrée



Regroupement Pédagogique Intercommunal Les Pechs du Vers

Blars

Cras

Lauzès

Lentillac du Causse

Nadillac

Ormiac

Sabadel-Lauzès

Sénaillac Lauzès

Sont associées Cabrerets, Caniac du Causse, Lamothe-Cassel



Jackie Martina accueillera vos enfants le matin dès 7h30

La garderie ferme le soir à **18h30 précises**

Si vous désirez que votre enfant fréquente la garderie pour votre convenance personnelle, vous réglerez 10€ par mois. Vous pouvez annuler l'inscription en cours d'année. Pour cela il vous suffit de prévenir la mairie des Pechs du Vers par mail :

mairie.lespechsdrovers@orange.fr ou par téléphone 05 65 31 33 07

Ceci ne vous empêchera pas de le réinscrire, si besoin !

L'inscription à la garderie est gratuite dans le cadre des transports scolaires.



Un fruit à la récré

Il est proposé, aux enfants, un goûter composé d'un **fruit Bio** dans le cadre de l'opération « Fruits à l'école ».

Ce service sera facturé aux parents au maximum deux euros par mois (par émission d'un titre en Juin). Il est financé en partie par une subvention européenne FranceAgriMer. Les fruits seront fournis par Mr Marcenac, maraîcher à Saint Cernin.

Cette démarche s'inscrit dans un projet de l'éducation au goût et à la saisonnalité.

Pour le bon déroulement de cette opération, les enfants ne seront plus autorisés à apporter leur goûter à l'école.



Notre nouvelle école...

Les travaux de rénovation dans l'ancienne école maternelle sont achevés.

Les classes de primaires ont déménagé le 7 juillet 2018... un grand merci à tous pour la mobilisation générale ce jour là ☺

Catherine et Annabelle pourront désormais profiter de leur nouvelle salle de classe.

La cantine pour les primaires se fera, en provisoire, dans la salle du rez de chaussée de l'école.

La construction neuve, devant accueillir la classe maternelle et la cantine, est en cours d'achèvement.

En attendant la fin des travaux, la cantine pour les maternelles ainsi que la salle de classe maternelle restent installés dans le bâtiment de la mairie des Pechs du vers.

Nouveau matériel

Désormais, les enseignantes disposent d'une classe mobile numérique composée d'un Pad Case avec un ordinateur portable, dix tablettes numériques avec protection et une valise de rangement.

Ce matériel profite à l'ensemble des élèves puisqu'il est facilement déplaçable d'une classe à l'autre.

Un photocopieur/scanner couleur a été acheté pour l'école.



Cette année, nous poursuivrons notre collaboration avec Midi-restauréco.
Les repas sont livrés chaque jour.
Possibilité de livraison de repas Végétarien, sur commande (voir avec la mairie)

Un changement dans le mode d'inscription de la cantine :

Désormais votre enfant est inscrit pour l'année.

Vous n'avez plus besoin de remplir le tableau.

Toutefois, il est toujours possible de décommander votre repas en prévenant impérativement la veille avant 9h30

soit par mail : mairie.lespechsduvers@orange.fr

soit par téléphone 05 65 31 33 07

Si vous ne désirez pas que votre enfant soit inscrit à l'année, contactez la mairie.

Attention : il faut inscrire votre enfant pour le premier jour de la rentrée !

Par mail : mairie.lespechsduvers@orange.fr

URGENT

Les communes du RPI continueront, cette année encore, à prendre en charge 1€ par repas pour les enfants demeurant sur leur commune.

Un changement dans le mode de règlement :

En plus des modes de règlement habituels, vous pourrez, dès la rentrée, profiter du service TIPI vous permettant de pouvoir régler vos titres de cantine et de garderie par internet.

Un projet à venir :

Une étude pour la création d'une cuisine permettant de confectionner les repas dans la commune est en cours. Cette volonté s'inscrit dans une préoccupation récurrente des parents, à savoir fournir une alimentation de qualité aux enfants. L'année 2018/2019 sera mise à profit pour évaluer la faisabilité d'une restauration sur place, à partir des équipements municipaux qui seront actualisés, notamment dans la cuisine de la Résidence BARBIE à Saint Cernin.

Transports scolaires



Comme l'an passé, les transports scolaires sont réalisés avec deux bus :

Le bus 9 places d'Anne Marie CONTE ALLIBERT pour le secteur de :
Nadillac, Cras, Lamothe-Cassel, Saint Martin de Vers et Saint Cernin

Horaires pour la rentrée :

7H40	FAGES patte d'oie	17H05
7H45	FAGES poubelles	17H00
7H50	SAINT MARTIN bourg	16H55
7H55	SAINT CERNIN école	16H50
8H15	NADILLAC bourg	17H40
8H20	SAINT MARTIN Sainte vierge	17H30
8H30	CRAS bourg	17H25
8H40	SAINT CERNIN école	17H15

Attention ces horaires peuvent varier selon les besoins du service, merci de prévoir 5mn d'avance.

Le bus 23 places conduit par Bernard RIVIERES accompagné d'Isabelle LAFON-BARUEL pour le secteur de :

Caniac du causse, Sénailac-Lauzès, Blars, Lentillac du Causse, Sabadel-Lauzès, Lauzès et Cabrerets

Horaires pour la rentrée :

7H30	CANIAC sous réservation préalable auprès de Bernard	17H50
7H40	SENAILLAC bourg	17H45
7H55	BLARS bourg	17H30
8H10	LENTILLAC rd 653	17H20
8H20	CABRERETS Viarnes	17H10
8H30	SAINT CERNIN école	17H00
8H35	LAUZES bourg	16H55
8H40	SAINT CERNIN école	16H50

Attention ces horaires peuvent varier selon les besoins du service, merci de prévoir 5mn d'avance.

**Si le matin, votre enfant ne prend pas le bus, merci de prévenir le chauffeur :
Anne-Marie 06 82 21 92 90 - Bernard 06 40 05 56 54**

